

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7423 SÉANCE DU 21 août 2023

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial (absent)
Tina Durand	Secrétaire

MODIFICATION À LA STRUCTURE SALARIALE DES CADRES

Attendu que l'article 5.8 que la *Politique de gestion des cadres* prévoit que les échelles salariales sont sujettes à une indexation annuelle au 1er avril de chaque année, adoptée par résolution du Conseil;

Attendu que l'indexation au coût de la vie (provincial) en 2023 a été de 6.8%;

Attendu la modification de la structure salariale des employés syndiqués du Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW);

Attendu la création d'un statut de poste de gestionnaire pour les cadres de premier niveau du CNHW;

Attendu la recommandation de la firme externe de rémunération *Rémunération & Co* concernant les échelles salariales des cadres et l'indexation du coût de la vie de 5.3%;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 22 août 2023 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

Canada,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7423 SÉANCE DU 21 août 2023

MODIFICATION À LA STRUCTURE SALARIALE DES CADRES

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial René W. Picard, **appuyé** par le Chef familial Daniel Sioui, et **résolu**:

- **Que** le Conseil de la Nation huronne-wendat adopte la recommandation de la firme *Rémunération & Co*, jointe en annexe de la présente résolution, concernant la modification de la structure salariale l'indexation 2023-2024 de l'échelle des cadres;
- **Que** la structure salariale, en annexe, entre en vigueur de façon rétroactive au 26 mars 2023;
- **De** mandater la direction des Ressources humaines et Communications et la direction des Finances et des Technologies de l'information à lui donner plein effet.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 22 août 2023 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND